

Assemblée nationale

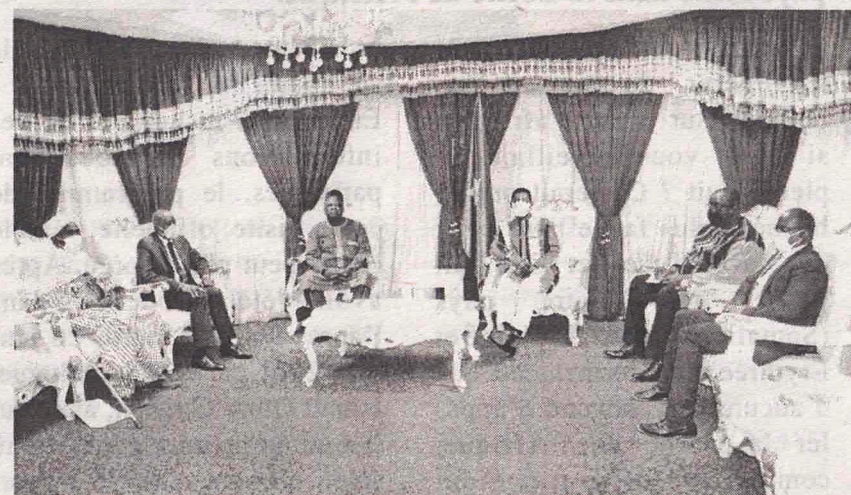
Des anciens présidents et des sénateurs français chez Bala

Ce fut une matinée du 26 janvier 2021 chargée pour le président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé. Il a reçu tour à tour l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Burkina, Masaaki Kato, une équipe des anciens présidents de l'Assemblée nationale et une délégation de sénateurs de la République française conduite par Olivier Cadic.



Masaaki Kato, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Burkina, à sa sortie d'audience

Ph. Lambert O.



Bala Sakandé échangeant avec les anciens présidents de l'Assemblée nationale

Te dénominateur commun à ces être examiné par le Conseil constitu-

l'Assemblée à l'époque Roch dent du Sénat français dont l'élection

tions au président du Parlement, Bala Sakandé, pour sa réélection à la tête de l'institution. C'est ce qui est ressorti des différents points qu'ils ont faits aux hommes de médias. Le premier à livrer la substance de sa visite est Masaaki Kato, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Burkina : « Nous sommes venu féliciter le président de l'Assemblée nationale pour sa réélection », a-t-il dit.

Après lui, c'est le groupe des anciens présidents de l'Assemblée nationale qui a été reçu. A leur sortie, la délégation, composée de Mélégué Maurice Traoré, de Moussa Sanogo, de Soungalo Appolinaire Ouattara, a d'emblée déclaré que l'Assemblée nationale du Burkina est l'un des meilleurs Parlement du continent. Par cette visite, les anciens présidents ont donc voulu remercier Bala pour le travail qui est fait. Différents types de sujet ont été abordés au cours de cet entretien : « Les sujets qui ont été abordés, c'est la vie interne à l'Assemblée. L'Assemblée nationale au Burkina depuis 1990 est en renouveau. A chaque étape, il y a de nouveaux éléments qui améliorent les performances de l'institution parlementaire. Naturellement, nous avons abordé la question du règlement. Le nouveau règlement doit

que, pendant les trois premières républiques, il n'y avait pas de contrôle de constitutionnalité des règlements. Quand le règlement était adopté, on le mettait en application. On avait hérité ça de la 4^e République française qui était que quand il y avait contradiction, c'est la constitution qu'on révisait, ce n'était pas le règlement. Nous avons abordé la question des statuts des anciens présidents de l'Assemblée nationale et des anciens Premiers ministres. C'est un débat qui date des années 70. Un texte avait été examiné sous le président de

Rabore. Le texte avait été envoyé au gouvernement qui avait donné son ok. C'est en décembre 2012 que ça raté. Aujourd'hui le texte peut être discuté par l'Assemblée, il n'a pas besoin de retourner au gouvernement », a longuement confié le chef de la délégation, Mélégué Traoré.

Les derniers à être reçus à l'Assemblée nationale étaient des sénateurs de la République française. Pour le sénateur Olivier Cadic, vice-président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, la réélection de Bala à la tête de l'hémicycle lui rappelle celle de Gérard Larcher, prési-

s est faite dans les mêmes conditions. Selon lui, le consensus sur la personne de Bala est prometteur pour la suite et pour l'avenir. Il a été aussi question au cours des échanges de la réconciliation nationale. « Nous aussi, on avait toujours à gérer ces questions de réconciliation nationale. Nous avons aussi des défis dans ce domaine dans notre pays pour que nous soyons unis », a-t-il affirmé.

En France, il est prévu un débat le 9 février prochain sur l'opération Barkhane. Il était donc important pour les visiteurs de savoir quel est la perception du président de l'Assemblée nationale de cette opération et de l'engagement de la France au côté du Burkina Faso dans ce domaine. « Il m'a dit que le Burkina Faso doit être une digue contre le terrorisme. Il ne faut pas qu'ils passent (Ndlr : les terroristes) ici. Ce mot était très fort, et il a accepté que je le reprenne pour le partager au Sénat français pour montrer que nous menons un combat commun. Nous leur avons porté des coups durs durant l'année passée, et il faut impérativement qu'ils s'arrêtent, qu'ils n'aillent pas plus loin. Qu'on les repousse ici ça demande notre engagement », a affirmé Olivier Cadic ■

Ph. Lambert O.



Le sénateur Olivier Cadic (à g.), vice-président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et Luc Hallade, ambassadeur de France au Burkina, posant aux côtés du PAN

Akodia Ezékiel Ada